



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DE LA CAISSE DES ECOLES  
Du 15 Octobre 2015**

**COMPTE-RENDU SUCCINCT**

L'an deux mille quinze, le quinze octobre, à dix-huit heures trente, les Membres de la Caisse des Ecoles Publiques du Pecq, se sont réunis en assemblée générale, à l'Hôtel-de-Ville, sous la présidence de Laurence BERNARD, Présidente.

**Etaient présents :**

Laurence BERNARD, Présidente,  
Nicole WANG, Vice-Présidente, Maire-Adjointe,  
Hélène DERVILLEZ, Maire-Adjointe,  
Alain TORET, Maire-Adjoint,  
Martine GAUTHIER, Conseillère Municipale Déléguée,  
Vanessa SYLVESTRE, Conseillère Municipale Déléguée,  
Reine AIRAUDO, Conseillère Municipale,  
Philippe CHARPY, Conseiller Municipal,  
Roland VILLERME, Conseiller Municipal  
Farida DEBRENNE, déléguée des sociétaires,  
Janos HEGEDUS, délégué des sociétaires

**Etaient absents excusés :**

Jean-Pierre PEROL, Inspecteur des services de l'Education Nationale,  
Valérie VINATIER, déléguée des sociétaires, pouvoir à Nicole WANG,  
Valérie THOMAS-NELSON, déléguée des sociétaires, pouvoir à Janos HEGEDUS  
Marie-Sylvaine GANGARAM, déléguée des sociétaires, pouvoir à Martine GAUTHIER

**Assistaient également à la réunion :**

Pascale SOUILLARD, Marika VAUCHEL, Pascal COURT, candidats à l'élection de ce soir,  
Anne DOLS, enseignante à l'école maternelle Général Leclerc  
Corinne CHAMBON, responsable du service vie scolaire.

Madame la Présidente ouvre la séance et remercie les parents présents à cette assemblée générale. Elle rappelle l'importance qu'elle attache à la Caisse des Ecoles, et redit combien les écoles tiennent à cœur aux élus, ce qui se reflète dans les projets du mandat puisque le plus important sera la reconstruction du groupe scolaire Jean Moulin, et d'autres projets de rénovation sur toutes les écoles existantes. Avec Nicole WANG, elle souhaite que toutes les écoles fonctionnent bien et elles ont plaisir à s'y déplacer très souvent. Elles apprécient les contacts liés avec les enseignants.

Du côté des actions menées par la Ville Madame le Maire souhaite poursuivre les actions de sensibilisation que sont les permis piétons, vélo et internet.

Elle remercie les parents qui sont élus à la Caisse des Ecoles. Il est important de recueillir leurs observations, leurs conseils et leurs idées.

Elle se félicite de l'arrivée du nouvel Inspecteur de l'Education Nationale et sait que la Ville et la Caisse des Ecoles pourront compter sur lui en cas de besoin.

Il y a encore beaucoup de projets à mener ensemble et Madame la Présidente compte aussi sur les parents de la Caisse des Ecoles.

Tour de table où chacun se présente.

Nicole WANG, Vice-Présidente, prend ensuite la parole et renouvelle ses remerciements aux parents, qui font fonctionner la Caisse des Ecoles. C'est une instance qui permet d'améliorer les moyens scolaires offerts aux élèves, par des subventions qui permettent d'offrir des sorties scolaires, d'acheter des fournitures, d'organiser les fils rouges, de payer des abonnements, de louer des bus, de donner des dotations pour les spectacles tout au long de l'année, mais aussi pour Noël, d'offrir des encyclopédies pour le passage en 6<sup>ème</sup>.

Elle fait remarquer qu'il n'y a plus aucune charge salariale dans le budget de la Caisse des Ecoles, que la gestion du personnel a été totalement transférée sur le budget Ville depuis l'année dernière. La Caisse des Ecoles ne gère donc plus que des subventions. La gestion du personnel devenait trop complexe compte tenu de la diversité des statuts des intervenants..

## **I - RAPPORT D'ACTIVITE – De Septembre 2014 à Juin 2015 (année scolaire 2014/2015)**

1 382 élèves ont été scolarisés cette année scolaire dans les 10 écoles du Pecq (556 en maternelle et 862 en élémentaire), soit 75 élèves en moins par rapport à l'année scolaire 2013-2014. Les effectifs de l'année scolaire 2015-2016 sont en hausse (1 437 élèves : 571 en maternelle, 866 en élémentaire).

Les cotisations ont représenté la somme de 3 350 €, soit une baisse significative par rapport à l'année dernière (5 582,16 €), s'expliquant notamment par l'appel tardif à cotisation (au total, 121 familles ont cotisé -172 en 2013-2014).

### **Abonnements.**

Budget géré par la Caisse des Ecoles et commandes passées par cette même Caisse des Ecoles, à la demande des écoles  
396 € pour l'école élémentaire Félix Eboué qui compte 14 classes et 245 € pour les autres écoles. Les budgets ont été utilisés en intégralité.

### **Fournitures scolaires**

Budget géré par la Caisse des Ecoles et commandes passées par cette même Caisse des Ecoles.

Cette somme est de 32 € par élève (répartis uniquement sur les fournitures scolaires pour les élèves des écoles élémentaires, répartis entre le matériel de motricité et les fournitures scolaires pour les écoles maternelles). Ce budget sera soldé d'ici la fin de l'année 2015.

### **Sorties éducatives :**

Subventions versées aux écoles

154 € par classe. Les écoles qui organisent des fils rouges incluent cette subvention dans le budget des sorties, de façon à réduire la participation financière des parents.

### **Voyages CM2 :**

Subventions versées aux écoles

16 € par élève.

### **Spectacle de Noël :**

Subventions versées aux écoles

5 € par élève qu'il soit en maternelle ou en élémentaire.

### **Cadeaux de Noël offerts aux enfants de maternelle.**

10 € par élève gérés directement par les écoles pour l'achat de cadeaux ou spectacles collectifs.

### **Spectacles culturels**

Un spectacle a été offert, le lundi 23 Mars à tous les élèves des écoles élémentaires dans le cadre du Printemps Musical : le voyage de Bob le Gigueur (1 970 €). Dans le cadre de l'Estival, organisé par la Ville de Saint-Germain-en-Laye, les grandes sections des écoles maternelles ont été également invitées, le 2 Octobre pour un spectacle dans la salle des fêtes de la ville : « Filopat & Cie » ( 1 065 €).

### **Fils rouges (répartis tout au long de l'année, remplacent les classes de découvertes avec nuitées)**

#### **Avec calcul de quotient**

17 classes ont travaillé sur des fils rouges qui ont été adoptés en conseil d'administration de la Caisse des Ecoles le 13 Novembre 2014. Certains projets ont été partiellement ou totalement annulés du fait de l'interdiction de se rendre sur Paris, et surtout en RER, du fait du déclenchement du plan Vigipirate « attentats ». Le coût total des projets, ainsi que les participations des familles et de la Caisse des Ecoles, se répartissent ainsi :

5 158,31 € au total pour les 4 classes de l'école maternelle Général Leclerc. La participation des familles, après application du quotient familial est de 2 473,09 € soit 2 685,22 € à la charge de la Caisse des Ecoles (52,05 %)

3 575,13 € au total pour les 6 classes de l'école maternelle Jehan Alain. La participation des familles, après application du quotient familial est de 951,13 €, soit 2 624 € à la charge de la Caisse des Ecoles (73,39 %)

1 433,82 € pour la classe de CP de Mme HERMENT de l'école élémentaire Général Leclerc. La participation des familles, après application du quotient familial s'est élevée à 579,01 €, soit 854,81 € à la charge de la Caisse des Ecoles (59,61 %).

514 € pour la classe CE2/CM1 de Mmes DUBUIS et MARTIN de l'école élémentaire Général Leclerc. La participation des familles, après application du quotient familial s'est élevée à 154,57 €, soit 359,43 € à la charge de la Caisse des Ecoles (69,92 %).

### **Sans calcul de quotient, le coût total des sorties ne dépassant pas 20 € par élève :**

1 919 € pour les trois classes de la maternelle Centre. Le tarif unique par famille était de 17,35 €. La participation des familles s'est élevée à 1 444,05 €. La charge restant à la Caisse des Ecoles a donc été de 478,95 € (soit 24,94 %).

Toutes les familles se sont acquittées des sommes dues.

### **Sorties exceptionnelles :**

5 000 € pour l'école élémentaire Jean Moulin pour l'organisation d'un voyage sur l'Eridan. Ce voyage n'a pu être organisé en 2013/2014. Il l'a été en Octobre 2014. L'échange a coûté : 1 521,20 € de transport, 1 228,79 € d'hébergement et de visites de sites.

### **Prix des CM2 :**

Budget géré par la Caisse des Ecoles et commandes passées par cette même Caisse des Ecoles

Achat d'une encyclopédie, d'un dictionnaire ou d'un atlas. La subvention est de 22 € par élève. Les enseignants nous ont unanimement fait part de leurs satisfactions quant aux choix des ouvrages proposés.

Anne DOLS, enseignante en maternelle, mais également parent d'élève, prend alors la parole pour redire combien ses aînés, maintenant au lycée et au collège ont apprécié ces cadeaux, les ont gardés précieusement et prennent plaisir à les consulter.

### **Après avoir entendu l'exposé de Nicole WANG, le rapporteur, Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

**APPROUVE** le rapport d'activité, de Septembre 2014 à Juin 2015

## **II - Bilan de Gestion**

Les prévisions 2014 de la Caisse des Écoles étaient arrêtées en dépenses et en recettes à 435 254,25 €.

Les recettes réalisées s'établissent à 314 568,12 €. Cette différence provient essentiellement des redevances périscolaires (7067 : -22 912,29 €), les cotisations (7085 : + 2582,16 €). La subvention communale inscrite au BP était de 280 000, elle a été ajustée à 180 000 euros, du fait de la diminution de la masse salariale ( inscrite dorénavant sur le budget ville)

Les dépenses sont réalisées à hauteur de 279 151 €, soit environ 65 %des prévisions budgétaires. Cette variation par rapport au BP provient pour l'essentiel du chapitre 011, charges à caractère général et du chapitre 012, charges de personnel.

L'excédent de l'exercice est repris lors de l'établissement du compte administratif 2014 de la caisse des écoles et il s'affiche à 35 417,12 €.

Alain TORET souligne que c'est donc le dernier exercice sur lequel apparaît des dépenses de personnel. C'est une année transitoire. Janos HEGEDUS se félicite de cette avancée car il informe que les parents ne comprenaient pas que leurs cotisations servaient, notamment, à la rémunération des animateurs.

Hélène DERVILLEZ rappelle que c'est à la demande du conseil d'administration que ces décisions ont été prises, et elle s'en félicite car ainsi le budget sera beaucoup plus clair. Alain TORET confirme que nous avons commencé un travail de simplification et de révision de tous les tarifs. C'est un énorme projet.

### **Après avoir entendu l'exposé de Nicole WANG, Le Conseil d'Administration,**

Après en avoir délibéré à l'unanimité des présents,

**APPROUVE** le bilan de gestion.

## **III – ELECTIONS DES REPRESENTANTS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le mandat de trois parents arrive à échéance en 2015 :

- Valérie THOMAS NELSON
- Bérengère ESTEPA
- Pascal LEFILLIATRE

Parmi les trois membres du conseil d'administration sortants, une a souhaité se représenter : Valérie THOMAS NELSON.

Par ailleurs, deux membres élus ont souhaité démissionner car leurs enfants ne sont plus scolarisés, soit en élémentaire, soit en école publique. Il s'agit de :

- Joëlle VEDRINES

- Roland GAVEAU

Dont les mandats arrivaient à échéance en 2017.

5 postes sont donc à pouvoir :

- 3 pour 3 ans (soit jusqu'en Juillet 2018)

- 2 pour 2 ans (soit jusqu'en juillet 2017)

Parmi les cotisants à la Caisse des Ecoles, se sont présentés ou représentés à l'élection :

- Pascal COURT

- Vincent ROBERTI

- Pascale SOUILLARD

- Valérie THOMAS NELSON

- Marika VAUCHEL

Nombre d'inscrits:	134
Nombre de votants:	36
Bulletins blancs ou nuls:	0
Nombre de suffrages exprimés:	36

#### **Voix obtenues par les candidats:**

- voix pour Pascal COURT	35
- voix pour Vincent ROBERTI	32
- voix pour Pascale SOUILLARD	32
- voix pour Valérie THOMAS NELSON	34
- voix pour Marika VAUCHEL	32

Sont élus, à compter de ce jour, en tant que représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration de la Caisse des Ecoles Publiques du PECQ, les personnes suivantes:

#### **POUR TROIS ANS (jusqu'en 2018) :**

- Pascal COURT
- Pascale SOUILLARD
- Marika VAUCHEL

#### **POUR DEUX ANS (jusqu'en 2017) :**

- Valérie THOMAS-NELSON
- Vincent ROBERTI

En l'absence de questions diverses, l'assemblée générale est close après débat sur ces trois questions. Elle est immédiatement suivie d'une réunion du Conseil d'Administration.